

AUTOROUTE BLANCHE (A40)

Vacances d'hiver : les équipes d'ATMB se préparent à accueillir les plus forts trafics de l'année dès ce samedi 7 février

Durant les cinq prochains week-ends, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc vont accueillir les plus forts trafics de l'année. Du vendredi au dimanche, la circulation sera multipliée par trois, passant de 31 000 véhicules en moyenne à plus de 80 000 véhicules par jour. L'année dernière, un record a été franchi avec 89 000 véhicules accueillis le 15 février.

Le week-end le plus circulé de 2026 devrait être celui du 27-28 février et 1^{er} mars.

Pour que le voyage des vacanciers d'hiver se déroule dans les meilleures conditions, les équipes en charge des patrouilles, de la supervision du trafic, de la supervision et l'assistance en voie de péage, de la maintenance des équipements et de l'entretien des aires sont renforcées et des temps de parcours vers les stations de ski sont affichés.

Avant de prendre la route, il est essentiel de s'informer des conditions météorologiques et d'avoir un véhicule équipé de pneus neige, obligatoires en Haute-Savoie.

Les prévisions de trafic par secteur de l'A40

Situé au pied du Mont-Blanc, le réseau d'ATMB dessert de nombreux massifs et une trentaine de stations de ski. Aussi, ce sont plus de 80 000 véhicules qui sont attendus les samedis 21 et 28 février. Les vendredis soirs et dimanches soirs seront également très denses, selon les secteurs.

Pour une meilleure lisibilité des conducteurs sur la fin de leur trajet, les temps de parcours seront affichés du vendredi 16h au dimanche 21h vers : La Clusaz, Samoëns, Flaine, Morzine, Megève, Les Contamines Montjoie, Chamonix, ainsi que vers Annecy et Pont d'Ain (bifurcation A40/A42).

Les horaires indiqués ci-dessous correspondent aux prévisions de trafic classées noires ● ou rouges ●.

Sur le secteur de Viry :

	Samedi 7 février	Samedi 14 février	Vendredi 20 février	Samedi 21 février	Samedi 28 février	Dimanche 1 ^{er} mars	Vendredi 6 mars	Samedi 7 mars
Sens des départs Direction Mâcon/Paris	11h – 15h	10h - 15h	17h – 20h	10h – 14h	9h – 15h	12h – 14h	18h – 21h	10h – 15h
Sens des arrivées Direction Chamonix		11h – 18h		11h – 20h	11h – 20h			11h – 19h

Sur le secteur de Nangy :

- A noter que chaque vendredi soir, dans le sens des arrivées, entre 16h et 21h, les trafics seront aussi très denses (+ de 3 000 véhicules/heure) compte tenu du retour habituel des conducteurs « domicile-travail » conjugué à l'arrivée de vacanciers.
- Chaque dimanche soir, dans le sens des retours, entre 16h et 20h, les trafics peuvent être très denses en raison du retour du ski à la journée.

	Samedi 7 février	Samedi 14 février	Vendredi 20 février	Samedi 21 février	Vendredi 27 février	Samedi 28 février	Samedi 7 mars
Sens des départs Direction Mâcon/Paris	10h – 14h	11h – 21h	17h – 21h	9h – 21h	17h – 21h	8h – 21h	9h – 14h
Sens des arrivées Direction Chamonix	10h – 18h	10h – 21h		10h – 22h		10h – 21h	12h – 20h

Sur le secteur de Cluses :

- Chaque vendredi soir dans le sens des arrivées et des départs, entre 16h et 22h, les trafics seront denses (jusqu'à 1 700 véhicules/heure).
- Chaque dimanche soir, dans le sens des retours, entre 16h et 20h, les trafics sont très denses en raison du retour du ski à la journée (jusqu'à 1 900 véhicules/heure)

Renforcer les équipes au contact des clients

Pour relever ce défi saisonnier et pour que le voyage des vacanciers se passe dans les meilleures conditions, toutes les équipes sont renforcées, voire doublées, afin d'assurer une assistance rapide des conducteurs en cas de nécessité : le PC Sécurité Trafic (la tour de contrôle), la supervision des péages de Viry et Cluses depuis Nangy, les patrouilleurs, les agents de nettoyage sur les aires de repos et de services.



Sylvie Maurin, responsable du PC trafic, explique l'attente qui peut être constatée aux abords des tunnels de l'A40 durant ces périodes de fort trafic :

« Sur notre réseau de montagne comportant de nombreux tunnels, il peut arriver que ces derniers soient fermés quelques minutes. Il s'agit d'une mesure de régulation du trafic et de prévention : nous ne laissons pas les véhicules à l'arrêt à l'intérieur d'un tunnel. Aussi, lorsque le trafic est très dense, nous faisons en sorte que les véhicules ralentis attendent à l'extérieur, avant d'engager leur traversée du tunnel, ou alors au niveau des barrières de péage. »

Le service hivernal : les équipes d'ATMB mobilisées 24/7

La neige, nous l'aimons sur nos montagnes, pas sur nos routes. Enclenché entre novembre 2025 et avril 2026, le service hivernal réunit près de 200 professionnels autour d'un objectif commun : garder l'Autoroute et la Route Blanche « au noir » 7j/7, 24h/24. Pour cela, une flotte de près de 50 camions spécialisés est mobilisée. Leur mission est de préparer la chaussée lorsque les chutes sont annoncées. Lorsque la neige est là, tous nos chasse-neiges sont déployés.

ATMB s'appuie sur trois centres d'exploitation et deux bases hivernales pour couvrir les 130 km de réseau. Ils sont situés à Eloise, Viry, Bonneville, Passy-Mont-Blanc et les Houches.

En fonction de l'intensité des chutes de neige, nos équipes peuvent décider de ne déneiger qu'une seule voie pour permettre à nos camions des rotations plus rapides.

Quelques conseils avant de prendre la route

Les conducteurs jouent un rôle clé avec un véhicule équipé de pneus neige et une conduite souple. L'objectif est d'éviter tout blocage lié à des véhicules en travers ou des accidents : si les voies sont bloquées par des véhicules arrêtés, nos camions ne peuvent plus déneiger.

Pneus neige : votre meilleur allié pour l'hiver... En Haute-Savoie, les pneus neige sont obligatoires du 1^{er} novembre au 31 mars. En Val d'Aoste, ils le sont du 15 octobre au 15 avril. Rappel : Les chaînes sont interdites sur l'Autoroute et dans le Tunnel du Mont Blanc.

Le téléphone, c'est dans la poche... Un SMS, une notification, un appel ? Ils peuvent attendre la fin de votre trajet. Un voyage en voiture nécessite une concentration maximale pour le conducteur. L'inattention des conducteurs intervient dans 14 % des accidents mortels sur autoroute (Source ASFA 2024).

Pas en état de conduire ? Ne prenez pas le volant... La consommation d'alcool, de drogues et de médicaments au volant demeure la principale cause d'accidents mortels sur autoroute en 2024, soit 35 % (Source ASFA).

La vigilance est indispensable... Pour améliorer votre sécurité et celles des autres, il est nécessaire d'adopter une conduite souple et apaisée. Respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité est obligatoire. Il en va de même pour les engins de déneigement en cours d'intervention : il est interdit de les dépasser.

S'informer, c'est la clé...

- Se renseigner sur la météo et sur les intempéries annoncées sur *Météo France* ou *Météo Ciel*. Si vous le pouvez, n'hésitez pas à reporter votre voyage en fonction des prévisions météo.
- Consultez les conditions du trafic en temps réel sur le site www.atmb.com.
- Télécharger l'application *SOS autoroute* via l'*App Store* ou *Google Play*.
- Equiper son véhicule pour traverser des zones de montagne : pneus neige ou hiver, chaînes, raclette, couverture...
- Veiller à sécuriser le chargement des coffres de toit, porte-ski, etc. et déneiger le toit de son véhicule avant de prendre la route.
- Être attentif aux panneaux lumineux sur votre trajet et écouter les flashes spécifiques relayés sur *Autoroute Info 107.7 FM*.

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51